

Paris, le 12 novembre 2015

Déclaration intersyndicale Réunion DS / DG du 12 novembre 2015

Monsieur le Directeur général,

L'ordre du jour de cette réunion porte sur les logements de service et la présentation de deux fiches chantier indexées au projet stratégique.

La position des organisations syndicales reste inchangée faute de négociations sur le projet stratégique. Ce sujet est d'une importance capitale mais vous persistez malgré tout à ne pas ouvrir les négociations et présenter inlassablement le même projet depuis plusieurs semaines aux organisations syndicales, lesquelles ont boycotté le CTU Plénier lors de la première présentation dudit projet pour exprimer leur mécontentement.

Sur le second point « logements de service », et notamment sur l'application de la réforme, nous attendons lors de cette réunion des éléments concrets. Pour mémoire :

- Nous demandons un courrier signé par les deux ministres de tutelles (A.VIDALIES et S.ROYAL) et contresigné de Matignon réaffirmant la garantie d'aucun impact financier pour les personnels actuellement logés sous quelques statuts que ce soit. Ce courrier est un engagement du directeur de cabinet Monsieur MOREL ;
- Nous demandons à connaître le montant des évaluations de France Domaine afin de pouvoir les transmettre aux représentants locaux et de corroborer leur retour avec votre analyse ;
- En concomitance, nous exigeons de connaître les outils qui seront mis en place pour permettre la garantie d'aucun impact financier pour les personnels actuellement logés. Plus que des grands principes, nous voulons le détail de la mise en œuvre ;
- Enfin, nous demandons à connaître la méthode et le calendrier des négociations concernant la mise en place des nouvelles règles de gestion des logements pour les nouveaux arrivants. Sur ce point, là aussi, nous revendiquons des informations concrètes.

Monsieur le Directeur général, à presque un mois des fêtes de Noël, face à l'inquiétude des agents actuellement logés, sur un sujet aussi anxiogène, aux conséquences qui pourraient être lourdes, nous vous demandons l'engagement de solliciter vos services afin de leur envoyer, et cela dans les plus brefs délais, un courrier nominatif garantissant qu'ils n'auront aucune perte financière suite à la mise en place de la réforme des logements à partir du 1^{er} janvier 2016.

Nous exigeons également votre engagement, sur le fait qu'aucune application ne sera faite, sans au préalable, avoir ouvert la négociation sur l'ensemble des points précités. Ce sujet devra inévitablement être présenté aux différentes instances représentatives du personnel dans un second temps.

Enfin par transparence et cohérence, nous revendiquons également la consultation des commissions logements dans chaque DT.

Pour conclure, nous n'oublions pas le respect et l'application de l'accord PTETE et notamment le déplafonnement de celle-ci à hauteur des DIR. Là aussi, nous souhaitons un engagement écrit du ministère sur le respect de l'accord et l'obtention du déplafonnement.

Faute d'obtenir l'ensemble des éléments précités, nous maintiendrons notre appel à la grève du 26 novembre 2015, dans l'intérêt des personnels. Si tel devait être le cas, vous devrez en assumer toute la responsabilité.

L'intersyndicale Cfdt / FO / CGT des Voies navigables de France.